

## **Informations communales**

### **Démission au sein du Conseil municipal**

Pour des raisons personnelles, Mme Catia Grossniklaus a pris la décision de quitter le Conseil municipal avec effet au 31 juillet 2012. Une élection complémentaire aura lieu le 25 novembre 2012. La publication de l'élection complémentaire se fera dans la Feuille officielle du 26 septembre 2012.

### **Commission scolaire de l'école enfantine et primaire**

Grâce à la collecte de Noël réalisée pour les écoles primaires et enfantine de la commune, les élèves se sont rendus à Berne le mercredi 27 juin 2012. Ils ont profité de la matinée pour se promener et visiter la ville. L'après-midi était dédié à la visite guidée du musée Paul Klee où les enfants ont participé à des ateliers créatifs. Ensemble, ils ont pu partager une magnifique journée et la commission scolaire tient à remercier la population d'y avoir contribué.

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2012, M. Laurent Schüpbach préside la commission scolaire et Mme Martina Loosli remplace Mme Martine Sommer.

### **Commission scolaire de l'école secondaire de la Courtine**

A la suite de la démission de Mme Martine Sommer, nous sommes à la recherche d'un nouveau membre. Toute personne intéressée peut s'adresser auprès du secrétariat municipal au 032 481 24 03 ou [admin@saicourt.ch](mailto:admin@saicourt.ch).

### **Taxe des chiens**

Les factures concernant la taxe des chiens seront envoyées dans le courant du mois d'août. Une nouvelle médaille métallique sera jointe à la facture. Nous prions les propriétaires dont les chiens ne seraient pas encore annoncés de bien vouloir s'adresser au bureau municipal. Les chiens de moins de trois mois ne sont pas taxés mais doivent tout de même être annoncés.

### **Carte Avantages Jeunes**

Le Conseil municipal a pris connaissance du lancement de la carte Avantages Jeunes (pour les moins de 30 ans) qui sera disponible dès le 1<sup>er</sup> septembre 2012. Cette action, mise en place par la déléguée interjurassienne à la jeunesse, sera valable dans le Jura bernois et le Jura ; elle donne accès à de nombreuses réductions (coupons avantages ou avantages permanents) pour des activités culturelles, de loisirs ou dans des commerces du Jura bernois, du Jura et en France voisine. Cette carte sera vendue au prix de Fr. 10.-- et sera disponible à l'administration communale dès le mois de septembre 2012.

### **Fermeture du bureau municipal**

En raison d'une séance sur les fusions de communes, le bureau municipal sera fermé l'après-midi du 23 août 2012.

Le Fuet, le 15 août 2012

Conseil municipal